



FORMATION CONTINUE

Habilités cliniques professionnelles et de collaboration (HCPC) (HCPC201)

S'OUTILLER POUR ÊTRE UN BON PROFESSEUR

Public cible

Cette formation professorale s'adresse à **tous les professeurs** qui seront impliqués dans les séances d'habiletés cliniques professionnelles et de collaboration (HCPC) du programme de Doctorat en médecine.

Contexte

Cette **formation** est **essentielle** à une compréhension commune et une pratique partagée de l'enseignement et de l'appréciation des apprentissages en HCPC dans une approche de parcours de professionnalisation.

Elle comprend **une tâche préalable accréditée pour 1 h de formation**. Cette tâche comprend le visionnement de 3 capsules expliquant la place des ateliers d'HCPC dans le programme, les modalités d'appréciation des apprentissages et le déroulement de la rencontre formative. **Elle comprend également un questionnaire à remplir, qui fait foi de votre complétion de la tâche préalable**. Une période de questions lors de la formation permettra d'apporter des clarifications au besoin.

Pendant la formation, nous insisterons plus particulièrement sur le déroulement des séances, les méthodes pédagogiques utilisées et l'appréciation des apprentissages. Par le biais d'exposés interactifs, d'analyse de séquences vidéo, d'activités d'expérimentation et d'échanges en plénière, la formation propose une démarche interactive d'appropriation de la tâche professorale pour vous outiller à animer les séances d'HCPC.

Objectifs

À la suite de cette formation, les participantes et participants seront en mesure de :

1. Situer la place et la pertinence des ateliers d'HCPC dans le programme;
2. Superviser les différentes activités d'apprentissage;

QUAND

Le 3 juin 2024

de 9 h à 11 h

(Heures de l'Est)

DURÉE

2 heures

LIEU

Microsoft Teams

TÉLÉCHARGEZ OU CONNECTEZ-VOUS À LA PLATEFORME MICROSOFT TEAMS EN SUIVANT LE LIEN QUE VOUS RECEVREZ DANS UNE INVITATION CALENDRIER OUTLOOK.

Date limite d'inscription :
2 juin 2024

Autre date et lieu disponible

26 juin 2024, Nouveau-Brunswick

3. Apprécier la performance des étudiants à l'aide des rubriques d'agir compétent en situation d'apprentissage en petit groupe et en situation de soins.

Référentiel de compétences pédagogiques

Les contextes d'enseignement de cette formation sont :

- l'enseignement en contexte de classe structuré par le programme.

La compétence liée au processus d'enseignement (PIER) pour cette formation est :

- Intervenir dans le cadre d'activités d'enseignement-apprentissage;
- Évaluer la performance des apprenants.

Informations additionnelles

Tâche préalable (à faire avant la formation)

Cette tâche est reconnue pour l'équivalent d'une heure de formation. Pour accéder à la tâche et au matériel, cliquez

ici <https://moodle.usherbrooke.ca/course/view.php?id=23567>

Veuillez noter que **pour obtenir votre attestation de formation**, vous devez **envoyer votre questionnaire rempli** en cliquant sur le bouton « Tout envoyer et terminer » disponible à la fin du questionnaire **ET remplir le questionnaire d'attestation de participation**.

Instruction :

1. Visionnez les 3 capsules vidéos;
2. Répondez au questionnaire pour faire la vérification des acquis (vous pouvez vérifier votre réponse à chaque question en cliquant sur le bouton « Vérifier »).
3. Remplissez le questionnaire d'attestation de participation (votre attestation sera délivrée par courriel par le CPSS (cps-med@usherbrooke.ca) le mois suivant la date où le questionnaire est rempli).

Nous reviendrons sur les capsules lors de la formation, pour répondre aux questions résiduelles.

Animation

Animation :

P^r Shane Aubé,

P^{re} Marie Mathieu,

P^{re} Kim Pion,

P^{re} Élise Sirois-Giguère

Conception :

P^{re} Geneviève Côté,

P^r Bernard Martineau,

M^{me} Sylvie Houde et l'équipe d'animation

Accréditation

*Cette activité est accréditée par le Centre de formation continue (CFC) de la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke qui est pleinement agréé par le Collège des médecins du Québec (CMQ) et par le Comité d'agrément de l'éducation médicale continue (CAÉMC). Pour les professionnels de la santé, le CFC remet une attestation de présence de **3 heures** de formation accréditée. Les participants doivent réclamer un nombre d'heures conforme à la durée de leur participation.*

*Selon le règlement du CMQ, cette formation correspond à **3 heures** d'activités de développement professionnel (catégorie A).*

*La présente activité offre une portion d'apprentissage collectif agréée (section 1) au sens que lui donne le programme de Maintien du certificat du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada (CRMCC). Vous pouvez déclarer un maximum de **3 heures** de section 1.*

*Ce programme d'apprentissage en groupe d'un crédit par heure répond aux critères de certification du Collège des médecins de famille du Canada (CMFC), a reçu la certification du CFC et donne droit jusqu'à **3 heures** de crédits MainPro+.*

Elle est reconnue dans la tâche de professeur de la FMSS.

Prenez note que le délai maximum pour la délivrance de l'attestation est de 15 jours ouvrables.